

E 2001(E)-/1/231

[DoDiS-192]

*Le Secrétaire de légation du Département politique, A. Boissier,
au Secrétaire général de l'Union européenne des Fédéralistes, R. Silva*

Copie

L XM

Berne, 16 août 1947

En l'absence de M. le Ministre Secrétaire, j'ai l'honneur d'accuser réception de la lettre que vous lui avez adressée le 12 août¹ au sujet de votre prochain Congrès de Montreux².

M. le Conseiller fédéral Max Petitpierre, après avoir pris personnellement connaissance de votre aimable invitation, m'a chargé de vous dire son regret de ne pouvoir accepter la présidence de la réunion du 30 août. Outre que ses fonctions ne lui permettent pas de quitter Berne, il est de l'opinion que, dans la phase préliminaire où se trouve encore l'étude des problèmes inscrits à l'ordre du jour, il est préférable que les représentants de Gouvernements cèdent la parole à ceux qui peuvent s'exprimer en toute indépendance.

Les idées de M. le Conseiller fédéral Petitpierre vous sont connues: dernièrement encore, à l'occasion du 1^{er} août³, il a rappelé que la Suisse est l'in-

1. *Non reproduit.*

2. *Ce premier congrès de l'association a lieu à Montreux du 27 au 31 août 1947.*

3. *Cf. N° 15 dans le présent volume.*



carnation vivante de l'idée dont elle est née – celle de l'alliance – et que cette idée est fondée sur le respect des diversités, sur l'égalité voulue par la loi du plus puissant et du plus faible et sur le sentiment de fraternité qui doit unir les membres d'une même communauté, liés entre eux par un serment qui est un acte de volonté. M. Petitpierre a souligné que c'était là le sens profond du fédéralisme. Il a aussi marqué que la Suisse se devait de participer à tous les efforts qui s'accomplissent pour créer l'unité européenne, cette nécessité dont il faut prendre conscience. C'est assez dire que M. le Conseiller fédéral Petitpierre suivra avec un vrai intérêt vos débats de Montreux, ainsi que les progrès d'une cause qui lui est particulièrement sympathique et pour lesquels il vous envoie tous ses vœux⁴.

4. *Pour la recherche de fonds de l'Union européenne des fédéralistes en Suisse, cf. N° 80 dans le présent volume. Sur la position du Ministère public envers cette association, cf. la lettre de F. Dick à E. von Steiger du 24 juin 1947, E 2001(E)-1/231 (DoDiS-3520). Pour des informations détaillées concernant l'association, cf. la notice de Ch. Knecht du 17 mai 1947, ibid. (DoDiS-3540).*